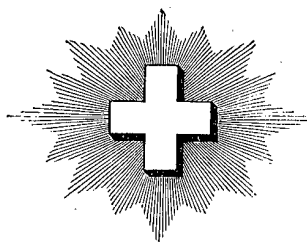


CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION

Brevet N° 2547

30 août 1890, 6¹/₄ h., p.

Classe 64

CHARLES SCHLATTER, à HOBOKEN (Etats-Unis, A. du N.).

Système d'embrayage et de débrayage particulièrement applicable à la mise en marche et à l'arrêt des chronographes de tous genres.

L'invention concerne spécialement l'embrayage et le débrayage d'un pignon à double effet, transmettant la rotation d'une roue motrice quelconque à une roue dont le plan est situé plus haut ou plus bas que celui de la roue motrice. Le système représenté schématiquement dans la fig. 1 du dessin ci-joint consiste à faire osciller l'axe c dudit pignon C dans le plan ou à peu près dans le plan $X-Y$ qui contient les axes a et b des deux roues A et B dans lesquelles il engrène, autour d'un axe géométrique $x-y$, perpendiculaire à ce plan $X-Y$ et situé à égale distance des plans des deux roues A et B , avec lesquelles engrène le pignon. Le système ainsi défini d'une manière générale peut être exécuté pratiquement de diverses manières. Les fig. 2 et 3 montrent en plan et en élévation une exécution mécanique du système; les détails d'exécution des parties constitutives du mécanisme pourront du reste varier suivant les circonstances. A et B sont les roues placées dans deux plans superposés, dont l'une est la roue motrice et l'autre une roue qui doit tantôt être mue par la roue motrice, tantôt rendue indépendante de cette dernière. Soit, par exemple, B une roue fixée sur l'axe de la roue de champ d'une

montre chronographe et A la roue portant l'aiguille de chronographe. Je réalise la transmission au moyen d'un double pignon C que je place de façon à ce que son axe c se trouve, ou à peu près, dans un plan contenant tout à la fois l'axe a et l'axe b . Je fais pivoter l'axe c dans une fourchette D , ou son équivalent, fixée à un arbre E qui est porté par un pont E^x , de façon à être perpendiculaire au plan passant par a et b et situé à égale distance du plan de A et du plan de B .

Cet arbre E porte un bras e actionné par un ressort F , de façon à maintenir le double pignon C en engrenage, tout à la fois avec la roue A et avec la roue B . Un levier à biseau G , pivoté par exemple en un point fixe g , permet de soulever le bras e , comme le montre la fig. 3, lorsqu'on place ledit levier G dans la position représentée en pointillé dans la fig. 2, c'est-à-dire lorsqu'on engage sa partie biseautée sous le bras e . En ce faisant, on produit l'oscillation de la fourchette D et du pignon C qu'elle porte, autour de l'axe E , de façon à dégrener ce pignon tout à la fois de la roue A et de la roue B . Si l'on retire le levier G en arrière, le ressort F ramène le bras e dans sa position primitive et le double pignon

C retombe en engrenage avec les roues *A* et *B* simultanément.

Pour le cas où les roues *A* et *B* présenteraient des inégalités et vu la finesse des dents généralement adoptées pour ces roues dans le cas d'un mécanisme de chronographe, je donne en outre au pont *E*^{*} une certaine mobilité en ne le reliant à la platine que par un pivot *e*^{*}. Deux goupilles *i* et *i*^{*} limitent le jeu du pont *E*^{*} et le ressort *F* tend à maintenir ce dernier appuyé contre la goupille *i*^{*}; mais si l'une ou l'autre des roues *A* et *B* ou toutes les deux offrent des inégalités qui pourraient se transmettre de l'une à l'autre par le pignon *C*, la mobilité du pont *E*^{*} et de l'arbre *E* qu'il porte, permettra le jeu latéral nécessaire pour annuler ces irrégularités et assurer une transmission sûre et constante de *B* à *A* ou vice-versa.

Cette dernière disposition n'est du reste

pas indispensable et le système décrit plus haut peut fonctionner même si l'on suppose le pont *E*^{*} fixe.

L'arbre *E* pourra être tubulaire et le pont *E*^{*} remplacé par un bras cylindrique s'engageant dans ce tube. Ou bien le pont *E*^{*} pourra être tubulaire et l'arbre *E* de forme cylindrique s'engager dans ce tube.

EN RÉSUMÉ,

Je revendique comme constituant mon invention :

Un système d'embrayage et de débrayage particulièrement applicable aux montres chronographes de tous genres, en substance comme décrit.

CHARLES SCHLATTER.

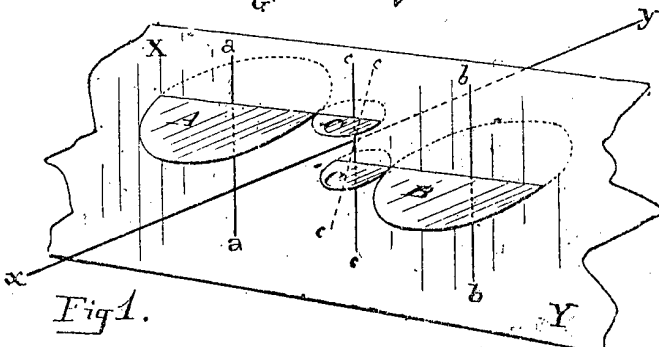
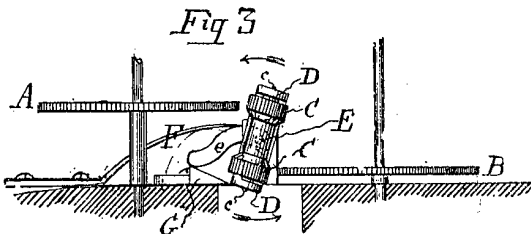
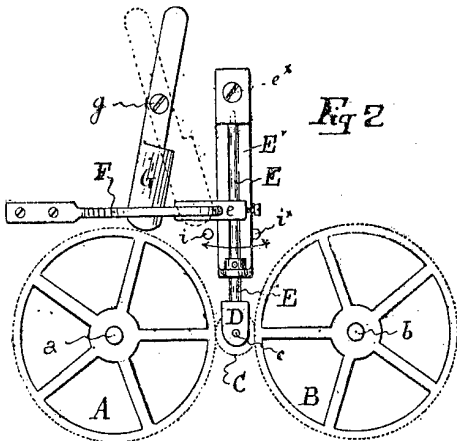
Mandataire : E. IMER-SCHNEIDER.

Charles Schlatter.

30 août 1890.

Brevet N° 2547.

1 feuille.



1st Charles Schtatter
Ernest Schneider